

**mazars**

**MAZARS**

61 rue Henri Regnault  
92400 Courbevoie



**pwc**

**PricewaterhouseCoopers Audit**

63 rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine

## **SOCIETE INFRASTRUCTURES GAZIERES**

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2021

**MAZARS**

Siège social : 61 Rue Henri Regnault  
92075 Paris La Défense CEDEX  
TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 – FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux  
Comptes  
Capital de 8 320 000 € - RCS Nanterre 784 824 153

**PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT**

Siège social : 63 Rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
TEL : +33 (0) 1 56 57 58 59 – FAX : +33 (0) 1 56 57 58 60

Société par Actions Simplifiée d'Expertise Comptable et de  
Commissariat aux Comptes  
Capital de 2 510 460 € - RCS Nanterre 672 006 483

## **SOCIETE INFRASTRUCTURES GAZIERES**

Société anonyme

Siège social : 4 place Raoul Dautry, 75015 Paris

RCS Paris 532 900 552

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'assemblée générale,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts et par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société SOCIETE INFRASTRUCTURES GAZIERES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Par ailleurs, les services autres que la certification des comptes que nous avons fournis au cours de l'exercice à votre société et aux entités qu'elle contrôle et qui ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion ou l'annexe des comptes consolidés concernent pour Mazars et pour PricewaterhouseCoopers Audit des rapports légaux relatifs à la distribution d'acompte sur dividendes ou à l'occasion d'une augmentation du capital social.

## Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

### **Point clé de notre audit : Valorisation des titres mis en équivalence**

Au 31 décembre 2021, la société GRTgaz est consolidée par mise en équivalence comme décrit dans la note 4 de l'annexe aux comptes consolidés pour un montant de 2 609 M€.

Des tests de dépréciation sont réalisés sur base de la valeur recouvrable des titres mis en équivalence. Comme indiqué en note 4.3 de l'annexe aux comptes consolidés, pour s'assurer de la valeur recouvrable des titres, la société s'appuie, entre autres, sur une expertise extérieure périodique. Cette expertise, qui détermine une fourchette de valorisation, repose sur des hypothèses économiques et fait référence à l'historique des états financiers. Les hypothèses de valorisation intègrent les comptes consolidés de GRTgaz au 31 décembre 2021, des projections de flux de trésorerie actualisés avec différentes hypothèses de coûts de fonds propres évoluant de 4% à 5% sur le scénario central, des comparables boursiers et l'examen des principales transactions.

Compte tenu du montant significatif des titres mis en équivalence et des estimations réalisées pour déterminer la valeur recouvrable des titres, nous avons considéré l'évaluation des titres mis en équivalence comme un point clé de l'audit.

### **Réponses apportées par le collège des Commissaires aux comptes lors de l'audit**

Afin d'apprécier le caractère raisonnable de l'estimation de la valorisation des titres mis en équivalence dans les comptes consolidés de SIG, nos travaux ont consisté à :

- Prendre connaissance du rapport produit par l'expert indépendant

- Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses économiques utilisées et données prévisionnelles sur la base des informations qui nous ont été communiquées ;
- Apprécier les principes et méthodes de détermination de la valorisation au regard des méthodes d'évaluation généralement admises.
- Comparer les données utilisées dans la réalisation du test de dépréciation des titres mis en équivalence aux données sources fournies par l'expertise.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

## Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

### Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société SOCIETE INFRASTRUCTURES GAZIERES par vos statuts du 31 mai 2011 pour le cabinet Mazars et par l'Assemblée Générale du 21 novembre 2012 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit.

Au 31 décembre 2021, le cabinet Mazars était dans la 11<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption et le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit dans la 10<sup>ème</sup> année.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

### Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

### Rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit

Nous remettons au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité des risques un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les Commissaires aux comptes

Mazars  
Courbevoie, le 1<sup>er</sup> juin 2022

PricewaterhouseCoopers Audit  
Neuilly-sur-Seine, le 1<sup>er</sup> juin 2022

Jean-Claude PAULY

Frédéric TROUILLARD-MIGNEN

**SOCIETE INFRASTRUCTURES GAZIERES**  
**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2021**

**Sommaire**

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE .....	2
ETAT DU RESULTAT GLOBAL .....	3
AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL .....	4
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES .....	5
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES .....	6
COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LES FLUX DE TRESORERIE .....	6
NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES .....	7
1. DESCRIPTION DU GROUPE.....	7
2. BASES DE PREPARATION DES COMPTES .....	8
3. PRINCIPALES REGLES ET METHODES APPLIQUEES PAR LA SOCIETE.....	9
4. TITRES MIS EN EQUIVALENCE .....	14
5. AUTRES DEBITEURS .....	16
6. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE.....	16
7. CAPITAUX PROPRES .....	16
8. EMPRUNTS .....	17
9. CHARGES FINANCIERES NETTES .....	18
10. RESULTAT PAR ACTION .....	18
11. TRANSACTION AVEC LES PARTIES LIEES .....	19
12. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS .....	19
13. SITUATION FISCALE .....	20
14. ENGAGEMENT HORS BILAN .....	21
15. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE .....	21
16. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	22

## ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

(en milliers d'euros)	Note	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence	4.	2 608 899	1 462 977	1 302 263
Autres actifs long terme				
<b>Actifs non-courants</b>		<b>2 608 899</b>	<b>1 462 977</b>	<b>1 302 263</b>
Clients et autres débiteurs	5.			
Autres actifs courants		13	2	
VMP et autres placements	6.	5 246	2 365	5 075
Disponibilités	6.	3 727	610	322
<b>Actifs courants</b>		<b>8 986</b>	<b>2 977</b>	<b>5 397</b>
<b>Total Actif</b>		<b>2 617 885</b>	<b>1 465 954</b>	<b>1 307 661</b>
Capital	7.	901 950	659 041	603 944
Primes liées au capital	7.	592 557	119 093	79 462
Autres réserves		-83 259	-109 775	-68 240
Résultats accumulés	7.	120 620	117 978	98 639
<b>Total Capitaux propres, part du groupe</b>		<b>1 531 868</b>	<b>786 336</b>	<b>713 805</b>
Intérêts minoritaires				
<b>Total Intérêts minoritaires</b>				
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>1 531 868</b>	<b>786 336</b>	<b>713 805</b>
Emprunts et dettes financières	8.	1 072 273	670 661	586 044
Engagements envers le personnel				
Autres provisions				
Impôts différés				
Autres passifs long terme				
<b>Total Passifs non courants</b>		<b>1 072 273</b>	<b>670 661</b>	<b>586 044</b>
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	8.	9 101	8 613	7 588
Provisions (part à moins d'un an)				
Fournisseurs et autres créditeurs		465	244	124
Dettes d'impôt				
Autres passifs courants		4 177	100	100
<b>Total Passifs courants</b>		<b>13 744</b>	<b>8 957</b>	<b>7 812</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>1 086 017</b>	<b>679 618</b>	<b>593 856</b>
<b>Total Passif</b>		<b>2 617 885</b>	<b>1 465 954</b>	<b>1 307 661</b>

*Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.*

**ETAT DU RESULTAT GLOBAL**

(en milliers d'euros)	Note	31 décembre 2021 (12 mois)	31 décembre 2020 (12 mois)	31 décembre 2019 (12 mois)
Autres produits de l'activité		36	29	28
Charges externes		-595	-328	-174
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>-559</b>	<b>-299</b>	<b>-146</b>
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>-559</b>	<b>-299</b>	<b>-146</b>
Produits et charges de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		-133	-72	-136
Juste valeur des instruments financiers		-10	2	12
Coût de l'endettement financier brut	9.	-17 893	-17 206	-15 890
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>-18 036</b>	<b>-17 276</b>	<b>-16 014</b>
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>-18 595</b>	<b>-17 575</b>	<b>-16 160</b>
Impôts sur les bénéfices	13.			-100
<b>Résultat après impôt</b>		<b>-18 595</b>	<b>-17 575</b>	<b>-16 260</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence	4.	96 331	92 932	78 613
<b>Résultat net total</b>		<b>77 736</b>	<b>75 357</b>	<b>62 353</b>
<b>Part du groupe</b>		<b>77 736</b>	<b>75 357</b>	<b>62 353</b>
<b>Part des minoritaires</b>				
Résultat par action (en euros)	3.1.7 et 10	1,16	1,22	1,03
Résultat dilué par action (en euros)		1,16	1,22	1,03

*Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.*

## AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL<sup>1</sup>

(en milliers d'euros)	Note	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019
<b>Résultat net</b>		<b>77 736</b>	<b>75 357</b>	<b>62 353</b>
Actifs financiers disponibles à la vente		1 401		
Couverture de flux de trésorerie		463		-978
Impôts différés sur actifs financiers disponibles à la vente				336
<b>Éléments recyclables au compte de résultat</b>		<b>1 864</b>		<b>-642</b>
Pertes et gains actuariels		37 996	-48 310	-33 810
Impôts différés sur pertes et gains actuariels		-11 399	13 033	8 806
<b>Éléments non recyclables au compte de résultat</b>		<b>26 598</b>	<b>-35 276</b>	<b>-25 005</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>		<b>28 461</b>	<b>-35 276</b>	<b>-25 647</b>
<b>Résultat global</b>		<b>106 197</b>	<b>40 081</b>	<b>36 706</b>
<b>Part du groupe</b>		<b>106 197</b>	<b>40 081</b>	<b>36 706</b>

*Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.*

<sup>1</sup> Les données recueillies de GRTGAZ sont en millions d'euros. Des jeux d'arrondis peuvent conduire à des écarts non significatifs au niveau de certains soldes ou de certaines variations.

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)

	Capital	Primes liées au capital	Autres réserves groupe	Résultats accumulés	Total	Total
					Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres
<b>31 décembre 2018</b>	<b>603 944</b>	<b>79 462</b>	<b>-43 054</b>	<b>137 142</b>	<b>777 493</b>	<b>777 493</b>
Autres éléments du résultat global			-25 647		-25 647	-25 647
Résultat net de la période				62 353	62 353	62 353
<b>Total des pertes et profits de la période</b>			<b>-25 647</b>	<b>62 353</b>	<b>36 706</b>	<b>36 706</b>
Dividendes versés				-100 855	-100 855	-100 855
Autres variations			461		461	461
<b>31 décembre 2019</b>	<b>603 944</b>	<b>79 462</b>	<b>-68 240</b>	<b>98 639</b>	<b>713 805</b>	<b>713 805</b>
Autres éléments du résultat global			-35 276		-35 276	-35 276
Résultat net de la période				75 357	75 357	75 357
<b>Total des pertes et profits de la période</b>			<b>-35 276</b>	<b>75 357</b>	<b>40 081</b>	<b>40 081</b>
Dividendes versés		-5 272		-56 018	-61 291	-61 291
Augmentation de capital	55 096	44 904			100 000	100 000
Transaction entre actionnaires (1)			-6 267		-6 267	-6 267
Autres variations			8		8	8
<b>31 décembre 2020</b>	<b>659 041</b>	<b>119 093</b>	<b>-109 775</b>	<b>117 978</b>	<b>786 336</b>	<b>786 336</b>
Autres éléments du résultat global			28 461		28 461	28 461
Résultat net de la période				77 736	77 736	77 736
<b>Total des pertes et profits de la période</b>			<b>28 461</b>	<b>77 736</b>	<b>106 197</b>	<b>106 197</b>
Dividendes versés		-5 931		-75 094	-81 025	-81 025
Augmentation de capital	242 909	479 396			722 305	722 305
Autres variations			-1 944		-1 944	-1 944
<b>31 décembre 2021</b>	<b>901 950</b>	<b>592 557</b>	<b>-83 259</b>	<b>120 620</b>	<b>1 531 868</b>	<b>1 531 868</b>

<sup>1</sup> Elengy a acquis le 5 février 2020 une participation complémentaire dans Fosmax LNG. Cette opération a eu un impact sur les capitaux propres consolidés de GRTgaz qui a été repris à hauteur du pourcentage détenu dans les capitaux propres de SIG (CF 3.1.1).

*Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.*

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Bénéfice Net	77 736	75 357	62 353
Elim. du résultat des mises en équivalence	-96 331	-92 932	-78 613
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>-18 595</b>	<b>-17 575</b>	<b>-16 260</b>
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution			
Elim. de la charge (produit) d'impôt			100
Elim. du coût de l'endettement financier net	18 026	17 278	16 026
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>-569</b>	<b>-297</b>	<b>-134</b>
Incidence de la variation des dettes fournisseurs			
Incidence de la variation du BFR	110	119	19
Impôts payés			
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>-459</b>	<b>-179</b>	<b>-115</b>
Incidence des variations de périmètre	-1 121 619	-187 524	
Dividendes reçus	102 722	78 207	108 921
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>-1 018 897</b>	<b>-109 317</b>	<b>108 921</b>
Augmentation de capital	722 305	100 000	
Emission d'emprunts	402 277	84 928	
Remboursement d'emprunts	-665		
Intérêts financiers nets versés	-17 537	-16 564	-16 052
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	-81 025	-61 291	-100 855
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>1 025 354</b>	<b>107 073</b>	<b>-116 908</b>
Incidence de la variation des taux de change			
Incidence des changements de principes comptables			
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>5 998</b>	<b>-2 422</b>	<b>-8 102</b>
Trésorerie d'ouverture	2 975	5 397	13 499
Trésorerie de clôture	8 973	2 975	5 397

### COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LES FLUX DE TRESORERIE

#### opérations n'ayant pas donné lieu à flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019
<b>Informations complémentaires :</b>			
Intérêts courus non versés	9 101	8 613	7 588

*Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.*

## NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

### 1. DESCRIPTION DU GROUPE

#### 1.1. DESCRIPTION DU GROUPE

La société qui a une activité de holding a pris une participation de 25% dans la société GRTgaz en date du 12 juillet 2011. GRTgaz a une activité de gestion du transport de gaz en France et supervise la gestion de réseaux de filiales de ENGIE en Europe. La société détient des infrastructures (gazoducs, réseaux d'interconnexion, stations de compression). Cette acquisition d'un montant de 1 360 millions d'euros a été financée par deux augmentations de capital - 658 millions d'euros le 5 juillet 2011 et 202 millions d'euros le 27 septembre 2017 - et par l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant initial de 500 millions d'euros à échéance du 12 juillet 2018 refinancé par l'émission d'un nouvel emprunt obligataire d'un montant nominal de 586 millions d'euros à échéance du 12 juillet 2029.

La société a acquis 17,8% du capital de la société Elengy pour un montant de 185 millions d'euros en date du 3 février 2020. Elengy a une activité de transport et de stockage de GNL (gaz naturel liquéfié). Cette acquisition a été financée d'abord par un compte courant de sa société mère, puis par une augmentation de capital d'un montant global de 100 millions d'euros et par l'émission d'un prêt obligataire de 79 millions d'euros à échéance du 12 juillet 2029.

Le 22 décembre 2021, la société a apporté les 17,8% du capital de la société Elengy à GRT GAZ, et a acheté des titres de GRT GAZ pour un montant de 1.121,3 millions d'euros, faisant passer sa participation de 24,84% à 38,6%. Cette acquisition a été financée par une augmentation de capital d'un montant de 722 millions d'euros et un emprunt obligataire de 402 millions d'euros.

Les comptes présentés portent sur un exercice de 12 mois.

#### 1.2. PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

Les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation de l'exercice clos le 31 décembre 2021 sont présentées ci-dessous :

Entreprises	Date d'établissement des comptes	Siège	Activité	Intérêts 31/12/2021	Intérêts 31/12/2020	Intérêts 31/12/2019
SIG S.A.	31/12/2021	4 Place Raoul Dautry 75015 Paris	Holding	Société-mère	Société-mère	Société-mère
GRTgaz S.A	31/12/2021	6, rue Raoul Nordling 92270 Bois Colombes	Infrastructure gazière	ME 38,6 %	ME 24,84 %	ME 24,84 %
Elengy		11, avenue Michel Ricard 92270 Bois-Colombes	Stockage et transport GNL		ME 17,8%	

*ME : Mise en équivalence*

La durée d'exercice des sociétés du périmètre de consolidation est de 12 mois. Les données recueillies de GRTgaz sont issues d'états financiers consolidés établis en millions d'euros. Des jeux d'arrondis peuvent conduire à des écarts non significatifs au niveau de certains soldes ou de certaines variations, les comptes de SIG étant établis en milliers d'euros.

## 2. BASES DE PREPARATION DES COMPTES

Les états financiers consolidés de la société (incluant les notes ci-après) pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été préparés conformément au référentiel IFRS<sup>1</sup> tel qu'adopté par l'Union Européenne ("UE"). La société a appliqué les IFRS adoptées par l'UE pour les exercices 2021, 2020 et 2019.

SIG n'est pas considéré comme une entité d'investissement au regard de l'ensemble des critères définis par IFRS 10. Les critères pris en compte par la société sont les suivants :

- SIG a un investissement dans une seule société à l'origine,
- SIG ne fournit pas de service de gestion d'investissement,
- SIG n'évalue pas exclusivement son investissement sur la base de la juste valeur de sa participation.

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été établis par la société et arrêtés par le conseil d'administration le 24 mai 2022. Ils seront soumis à l'approbation des actionnaires de la société lors de la prochaine assemblée générale annuelle.

### 2.1. NOUVELLES NORMES ET AMENDEMENTS APPLIQUES DE MANIERE OBLIGATOIRE EN 2021

- Amendements IFRS 4 : Prolongation de l'exemption temporaire à l'application d'IFRS 9 (06/20)
- Amendements IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 : Réforme des taux de référence, phase 2 (08/20)
- IFRS 16 : Allègements de loyer liés à la COVID-19 au-delà du 30 juin 2021 (03/21)

Ces nouvelles normes et amendements n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés.

### 2.2. AUTRES TEXTES

l'IFRS Interpretations Committee (IFRIC) a clarifié à quelle période de service une entité doit allouer certains avantages du personnel dans le cadre de régimes à prestations définies (IAS 19 – Avantages du personnel). Les impacts de cette décision sont peu significatifs pour GRT Gaz et ont été comptabilisés en capitaux propres.

l'IFRS Interpretations Committee (IFRIC) a clarifié le traitement comptable des coûts de configuration ou de personnalisation d'un logiciel applicatif utilisé en mode SaaS («Software as a Service»). Une analyse est en cours mais compte tenu de sa complexité, aucun impact n'a été comptabilisé sur l'exercice dans les comptes de GRT Gaz.

### 2.3. NORMES IFRS, INTERPRETATIONS ET AMENDEMENTS APPLICABLES A PARTIR DE 2022 ET ANTICIPES PAR LA SOCIETE

- Amendement IAS 16, Immobilisations corporelles - Produits antérieurs à l'utilisation prévue (05/20)

---

<sup>1</sup> Le terme "IFRS" fait référence collectivement aux normes comptables internationales, *International Accounting Standards* ("IAS") et *International Financial Reporting Standards* ("IFRS"), et aux interprétations du comité d'interprétation, SIC et *International Financial Reporting Interpretations Committee* ("IFRIC"), publiées par l'IASB.

Cet amendement n'a pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés.

#### **2.4. NOUVELLES NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRETATIONS PUBLIES PAR L'IASB ET NON ENCORE APPLIQUES PAR LA SOCIETE**

Ces normes, amendements et interprétation n'ont pas encore été adoptés par l'UE au 31 décembre 2021 ou sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts après le 1er janvier 2021.

Les implications pratiques de l'application de ces normes, amendements et interprétation et leurs effets sur les états financiers de la société ont été évalués ou sont en cours d'analyse.

##### **❑ Textes adoptés par l'Union Européenne :**

- Amendement IAS 37 - contrats déficitaires et coûts d'exécution des contrats
- Amendement IFRS 3, Référence au cadre conceptuel (05/20)
- Améliorations des IFRS cycle 2018-2020 (05/20)

##### **❑ Textes non encore adoptés par l'Union Européenne au 31 décembre 2021 :**

Par ailleurs, l'IASB a publié les normes et les amendements suivants qui n'ont pas encore été adoptés par l'UE au 31 décembre 2021. Les impacts de l'adoption de ces normes et amendements sur les états financiers du Groupe sont en cours d'évaluation :

- Amendement IAS 1 : classement des dettes courantes et non courantes (01/20)
- Amendements IAS 1 : information sur les principes comptables (02/2021)
- Amendements IAS 8 : Définition d'une estimation comptable (02/21)
- Amendement IFRS 17 , Première application d'IFRS 17 et IFRS 9 - Information comparative (12/21)
- Amendement IFRS 10 et IAS 28, Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entité associée ou une coentreprise (09/14)
- Amendement IFRS 10 et IAS 28, « Amendment - Effective date of amendments to IFRS 10 and IAS 28 » (12/15)
- Amendement IAS 12, Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction (05/21)
- IFRS 14, Comptes de report réglementaires (« Regulatory deferral accounts ») (01/14).

### **3. PRINCIPALES REGLES ET METHODES APPLIQUEES PAR LA SOCIETE**

#### **3.1. PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES**

##### **3.1.1. Principes de consolidation**

Les états financiers consolidés regroupent les activités de la société, de sa filiale, dans lesquelles la société exerce directement ou indirectement une influence notable.

La filiale est consolidée par mise en équivalence à compter de la date à laquelle l'influence notable est exercée par la société, en l'occurrence la date de prise de participation dans la filiale. Elle sort du périmètre de consolidation à compter de la date à laquelle l'influence notable cesse d'être exercée.

### 3.1.1.1. Méthode de la mise en équivalence

Selon la méthode de la mise en équivalence, la participation dans une entreprise associée ou une joint-venture est comptabilisée initialement au coût, puis la valeur comptable de la participation est augmentée ou diminuée de la quote-part de l'investisseur dans le résultat net de l'entité détenue après la date d'acquisition (IAS28R.10).

La quote-part de l'investisseur dans le résultat net de l'entité est comptabilisée dans le résultat net de l'investisseur, sur une ligne spécifique du compte de résultat.

Des ajustements de la valeur comptable de la participation peuvent également être nécessaires, au titre :

- des distributions reçues de l'entité détenue (dividendes,...) ;
- des diminutions du pourcentage de participation (dilution), comptabilisée au compte de résultat ;
- des variations du pourcentage de participation liées par exemple au rachat d'actions propres de la cible comptabilisées dans le Goodwill ;
- de la quote-part de l'investisseur dans les variations des autres éléments du résultat global de l'entité détenue, comptabilisée dans les autres éléments du résultat global de l'investisseur.

Les autres variations enregistrées directement dans les capitaux propres comme par exemple les effets d'une transaction entre actionnaires dans une société contrôlée ne sont pas traitées par l'IAS 28.

Elengy a acquis le 5 février 2020 une participation complémentaire dans Fosmax LNG. Elengy était détenue par SIG à hauteur de 17,8% et par GRTgaz à hauteur de 82,2%. En l'absence de norme spécifique, il avait été décidé de comptabiliser cette opération de la manière suivante :

- Pour ce qui concerne la mise en équivalence de GRTgaz, cette opération avait été enregistrée en proportion du pourcentage détenu dans les capitaux propres ;
- Pour ce qui concerne la mise en équivalence d'Elengy, cette opération était liée à la prise de participation de SIG par augmentation de capital d'Elengy qui avait financé cette acquisition. De ce fait, cette variation était dans l'écart d'acquisition dégagé sur l'acquisition d'Elengy.

### 3.1.1.2. Traitement de la plus-value dégagée par la société lors de l'échange de titres Elengy contre des titres GRT gaz

La société a considéré que cet échange de titre n'avait pas de substance commerciale dans la mesure où la valeur spécifique des titres apportés par rapport à ceux reçus en échange n'étaient pas significativement modifiées (IAS 28.30).

### 3.1.2. Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour les montants d'actifs et de passifs, de charges et de produits comptabilisés, et la présentation des actifs et passifs éventuels ou la production d'information en juste valeur. Les éléments significatifs liés à ces estimations comprennent en particulier une information sur la juste valeur de la dette. Les montants réels peuvent se révéler différents de ces estimations. L'évolution de l'environnement économique et financier, compte tenu en particulier de la crise du COVID-19, entraîne une volatilité importante des marchés.

### 3.1.3. Incidence de la crise du Covid-19 sur la situation au 31 décembre 2021

Les incidences potentielles portent principalement sur les sociétés mises en équivalence. Pour ce qui concerne GRTgaz, il n'a pas été identifié d'indicateur potentiel de perte de valeur sur les actifs non financiers détenus. Les autres risques liés aux pertes de crédit attendu et à l'évaluation des provisions font l'objet d'un suivi particulier.

### **3.1.4. Présentation de l'état de la situation financière consolidée**

L'état de la situation financière consolidée présente les actifs et passifs de la société en fonction de leur caractère courant ou non courant. Un actif ou un passif est classé en courant lorsque la société s'attend à réaliser cet actif ou à régler ce passif dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

### **3.1.5. Actifs et passifs financiers**

#### **3.1.5.1. Actifs financiers**

Principe comptable :

Conformément aux principes de la norme IFRS 9 – Instruments financiers, les actifs financiers sont comptabilisés et valorisés soit au coût amorti, soit à la juste valeur par capitaux propres, soit à la juste valeur par résultat.

- Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie se compose d'un solde bancaire et de valeurs mobilières de placement qui sont libellés en euros et comptabilisés à la juste valeur par résultat.

#### **3.1.5.2. Passifs financiers**

Principe comptable :

Les passifs financiers sont comptabilisés soit en passifs au coût amorti pour les dettes financières, les dettes fournisseurs et autres créanciers, et les autres passifs financiers, soit en passifs évalués à la juste valeur par résultat pour les instruments financiers dérivés ou pour les passifs financiers désignés comme tels.

- Les dettes financières enregistrées au coût amorti.

Les dettes financières au coût amorti comprennent deux emprunts obligataires à taux fixe. La société applique la méthode des taux d'intérêt effectifs pour calculer la charge d'intérêt de ses passifs financiers. Les frais d'émission d'emprunt et les primes d'émission ou de remboursement sont intégrés dans le calcul du taux d'intérêt effectif.

La méthode des taux d'intérêt effectifs consiste à étaler la charge d'intérêt et la prime d'émission ou de remboursement en utilisant un taux d'intérêt cohérent pour actualiser la série de flux de trésorerie sur la durée de vie prévue du passif financier. La société ne réévalue pas ses emprunts à la juste valeur.

### **3.1.6. Provisions, passifs et actifs éventuels**

#### **3.1.6.1. Provisions**

La société enregistre une provision lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- il existe une obligation (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;

- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

La provision doit représenter le montant que la société devrait payer pour éteindre l'obligation. Elle est évaluée en fonction des faits et circonstances présents et sur la meilleure estimation faite quant aux risques et incertitudes qui y sont associés.

Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses estimées, qui résulteraient de l'extinction d'une obligation, calculée à partir d'un taux d'actualisation reflétant les appréciations du marché sur la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques à la société. L'augmentation de la provision liée au passage du temps est enregistrée en charge d'intérêts.

#### 3.1.6.2. Passifs éventuels

Les passifs éventuels sont soit des obligations potentielles, soit des obligations existantes qui ne respectent pas les critères de reconnaissance des provisions définis ci-dessus.

Même si les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans l'état de la situation financière de la société, ils sont mentionnés en notes annexes aux états financiers consolidés lorsqu'ils sont significatifs.

#### 3.1.6.3. Actifs éventuels

Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés tant qu'il n'existe pas de dénouement favorable. Ils sont indiqués en notes annexes aux états financiers lorsqu'un avantage économique significatif est probable

Aucune provision, aucun passif ou actif éventuels, n'ont été identifiés au cours de l'exercice.

### **3.1.7. Impôt sur le résultat**

L'impôt sur le résultat se compose de l'impôt courant et de l'impôt différé. L'impôt exigible est calculé en utilisant les taux d'impôts applicables à la fin de l'exercice.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilancielle pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Cette approche compare la valeur comptable d'un actif et d'un passif et sa valeur fiscale. Si la différence affecte le résultat comptable ou le résultat fiscal sur des périodes différentes, un impôt différé passif ou actif est comptabilisé à hauteur de la charge ou du produit d'impôt différé comptabilisé dans l'état du résultat global.

Un impôt différé actif pour pertes fiscales reportables n'est comptabilisé que dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que la société disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels ces pertes fiscales reportables pourront être imputées. A la date de clôture de l'exercice, il n'y a pas de perspectives de résultat fiscal positif dans un avenir proche.

### **3.1.8. Résultat par action**

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net – part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant la période, le cas échéant, après déduction du nombre moyen d'actions propres.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net – part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant la période. Il n'y a pas d'instrument de dilution du capital. Par conséquent, le résultat de base et le résultat dilué par action sont identiques.

Après l'augmentations de capital intervenue le 15 décembre 2021, le capital est composé de 90.194.959 actions.

## **3.2. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES**

### **3.2.1. Comptabilisation des instruments financiers**

Les instruments financiers sont enregistrés à leur juste valeur sauf indication contraire (voir note 12. "Juste valeur des instruments financiers").

### **3.2.2. Gestion des risques**

La société est exposée à certains risques liés à ses actifs et passifs financiers. Ces risques et les principes de gestion de la société pour les réduire sont énumérés ci-après :

#### **3.2.2.1. Risques de marché**

La société n'est pas exposée au risque de taux d'intérêt dans la mesure où sa dette est entièrement à taux fixe. Par ailleurs, elle n'est pas directement exposée au taux de change dans la mesure où elle détient une participation dans une société française dont l'activité s'exerce principalement en France et dans la zone Euro.

#### **3.2.2.2. Risque de crédit**

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour la société dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier manquerait à ses obligations contractuelles. Pour la société, ce risque provient de la valeur de sa participation dans la filiale mise en équivalence GRTgaz et de la capacité de cette participation à générer des dividendes suffisants pour couvrir les charges financières liées au financement de son acquisition. L'activité de GRTgaz comporte des risques liés au respect de la législation Française et Européenne, aux autorisations administratives d'exploitation, à l'occupation du domaine public, à la régulation des tarifs de transport du gaz, aux obligations pouvant lui être fait en matière d'investissement, à l'environnement et la pollution, et à la défaillance possible de son réseau.

#### **3.2.2.3. Risque de liquidité**

Le risque de liquidité correspond au risque que la société éprouve des difficultés à honorer ses dettes et autres obligations lorsque celles-ci arriveront à échéance.

Pour des informations sur le risque de liquidité, voir les notes 6 « Trésorerie et équivalents de trésorerie » et 8.2 « Echancier des emprunts ».

#### 4. TITRES MIS EN EQUIVALENCE

(en milliers d'euros)	31/12/2019	Résultat	Autres éléments du résultat global	Distribution	Variations de % de détention	Variation de périmètre	31/12/2020
GRT	1 302 263	81 958	-32 673	-65 470	-6 267		1 279 811
Elengy		10 974	-2 604	-12 729		187 524	183 165
<b>Titres mis en équivalence</b>	<b>1 302 263</b>	<b>92 932</b>	<b>-35 276</b>	<b>-78 199</b>	<b>-6 267</b>	<b>187 524</b>	<b>1 462 977</b>
	31/12/2020	Résultat	Autres éléments du résultat global	Distribution	Variations de % de détention	Variation de périmètre	31/12/2021
GRT	1 279 811	96 331	28 461	-87 164	-1 944	1 293 404	2 608 899
Elengy	183 165			-15 557		-167 608	0
<b>Titres mis en équivalence</b>	<b>1 462 977</b>	<b>96 331</b>	<b>28 461</b>	<b>-102 722</b>	<b>-1 944</b>	<b>1 125 796</b>	<b>2 608 899</b>

#### 4.1. COUT D'ACQUISITION DES TITRES

##### 4.1.1. GRTgaz

La société a pris une participation initiale de 25% dans la société GRTgaz pour un montant de 1.156.032 milliers d'euros. A la suite de l'apport des titres Elengy à GRT Gaz et l'acquisition de titres complémentaires en décembre 2021, d'augmentations de capital réservée aux salariés intervenues entre les exercices 2012 et 2018, et des rachats d'actions propres par GRTgaz intervenus entre les exercices 2018 et 2021, le pourcentage de détention est de 38,63%. Les conséquences des variations de pourcentage d'intérêts dans la situation nette de GRTgaz sont comptabilisées :

- en résultat dans la rubrique Résultat des sociétés mises en équivalence pour la dilution liée aux augmentations de capital réservée aux salariés.
- En diminution du goodwill pour l'effet lié au rachat d'actions propres.
- En augmentation du goodwill pour les augmentations liées aux acquisitions complémentaires de titre

Le coût d'acquisition correspond au prix d'acquisition augmenté des coûts directs liés à l'acquisition. Le goodwill d'un montant de 487.577 K€ à l'ouverture, a augmenté de 810.354 K€ pour atteindre 1.297.933 K€ à la clôture de l'exercice. Il est inclus dans le montant des titres mis en équivalence.

## INFORMATIONS FINANCIERES RESUMEES

GRTgaz (sur la base d'Etats consolidés en IFRS)

(en millions d'euros)	<b>31 décembre 2021</b>	<b>31 décembre 2020</b>
Actifs non courants	9 525	9 596
Actifs courants	1 089	825
<b>Total actif</b>	<b>10 614</b>	<b>10 421</b>
Passifs non courants	5 946	6 113
Passifs courants	1 274	1 047
<b>Total passif</b>	<b>7 220</b>	<b>7 160</b>
<b>Actif net part du groupe</b>	<b>3 394</b>	<b>3 261</b>
Quote part de la société dans les capitaux propres	1 311	810

(en millions d'euros)	<b>31 décembre 2021</b>	<b>31 décembre 2020</b>
	(12 mois)	(12 mois)
Chiffre d'affaires	2 209	2 275
Resultat net part du groupe	378	330
Quote part de la société dans le résultat	146	82
Autres éléments du résultat global	112	-134
Quote part de la société dans les autres éléments du résultat global	43	-33

### 4.1.2. ELENGY

La participation dans la société a été échangée contre des titres GRT Gaz. Après cette opération, la société ELENGY est détenue à 100% par GRT Gaz.

## 4.2. VARIATION DES POURCENTAGES DE DETENTION

Les variations de pourcentage de détention reprennent la quote-part des variations enregistrées directement dans les capitaux propres des sociétés mises en équivalence conformément à la méthode indiquée au paragraphe 3.1.1.

La variation de pourcentage de détention concernant GRTGAZ reflète notamment l'impact sur les capitaux propres de GRTGAZ de l'acquisition d'actions propres.

## 4.3. VALEUR RECOUVRABLE DES TITRES

Pour s'assurer de la valeur recouvrable des titres, la société s'appuie, entre autres, sur une expertise extérieure périodique. Cette expertise, qui détermine une fourchette de valorisation, repose sur des hypothèses économiques et fait référence à l'historique des états financiers.

Les hypothèses de valorisation sont basées sur les estimations de distributions aux actionnaires. Elles intègrent les comptes consolidés de GRTgaz au 31/12/2021, , des projections de flux de trésorerie

actualisés avec différentes hypothèses de coûts de fonds propres évoluant de 4% à 5% sur le scénario central, des comparables boursiers et l'examen des principales transactions.

Les prévisions budgétaires tiennent compte :

- Des prévisions d'investissement du plan d'affaire long terme
- Des prévisions d'inflation (de 1,5% à 2% sur le long terme), de croissance et d'évolution de la rémunération de la BAR (base d'actif régulé) pour les recettes
- Des prévisions d'évolution des coûts d'endettement sur la base de projection de l'Euribor 6 mois et d'un spread constant de 170 points de base
- Un taux sans risque à -0,16%
- La mise à jour des hypothèses fiscales (suppression de la taxe de 3% sur les dividendes, taux d'IS de 25,82%, évolution de la déductibilité des charges financières).

## 5. AUTRES DEBITEURS

Il n'y a plus d'autres débiteurs au bilan des 3 derniers exercices.

## 6. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Le détail du poste Trésorerie et équivalents de trésorerie est présenté ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Equivalents de trésorerie	5 246	2 365	5 075
Soldes bancaires	3 727	610	322
<b>Total</b>	<b>8 973</b>	<b>2 975</b>	<b>5 397</b>

## 7. CAPITAUX PROPRES

### 7.1. CAPITAL SOCIAL

Le capital social a fait l'objet d'une augmentation de 24.290.897 actions réalisée en date du 15 décembre 2021. Au 31 décembre 2021, le capital de la Société (entièrement libéré) est divisé en 90.194.959 actions d'une valeur nominale de 10,00 euros chacune.

### 7.2. DIVIDENDES DISTRIBUES

	Montant réparti (en milliers d'euros)	Dividende net par action ( en euros)
Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020	61 291	0,99
Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021	81 025	1,21

Le dividende par action est déterminé en divisant le dividende distribué par le nombre moyen d'action.

## 8. EMPRUNTS

### 8.1. DETAIL DES EMPRUNTS

Le détail du poste Emprunts est présenté ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2019	31 décembre 2020	Transfert	Augmentation	Remboursement	31 décembre 2021
Emprunts obligataires - non courant	586 044	670 661		402 277	665	1 072 273
Interêts courus sur emprunts - non courant						
<b>Emprunts non courants</b>	<b>586 044</b>	<b>670 661</b>		<b>402 277</b>	<b>665</b>	<b>1 072 273</b>
Emprunts obligataires - courant						
Interêts courus sur emprunts - courant	7 588	8 613		489		9 101
<b>Emprunts courants</b>	<b>7 588</b>	<b>8 613</b>		<b>489</b>		<b>9 101</b>
<b>TOTAL Emprunts</b>	<b>593 632</b>	<b>679 274</b>		<b>402 766</b>	<b>665</b>	<b>1 081 375</b>

La société a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire nominal de 402,5 millions d'euros au taux fixe de 1.913%. La société applique la méthode des taux d'intérêt effectifs pour calculer la charge d'intérêt de ses passifs financiers.

### 8.2. ECHEANCIER DES EMPRUNTS

L'ensemble des émissions obligataires est à plus d'un an après la date de clôture des comptes. Les obligations émises antérieurement sont à échéance du 12 juillet 2029 et les obligations émises sur l'exercice sont à échéances du 12 juillet 2033.

### 8.3. JUSTE VALEUR DE L'EMPRUNT

Les emprunts obligataires ont été comptabilisés pour leur valeur nominale nette des frais d'émission que la société a considérée comme étant la juste valeur à la date de comptabilisation, comme décrit dans la note 3.1.4.2. "Actifs et passifs financiers enregistrés au coût amorti". Le taux d'intérêt effectif de l'emprunt de 586 millions est de 2,72%, le taux d'intérêt effectif de l'emprunt complémentaire de 79 millions est de 1,82% et le taux d'intérêt effectif de l'emprunt de 402 millions est de 1,917%.

La juste valeur des emprunts à la date de clôture a été estimée à la somme des cash-flows restant à payer compte tenu de leurs échéances (juillet 2029 et juillet 2033), de la courbe des taux sans risque et d'un spread fixe de 170 points de base.

## 9. CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes de la société se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Cout de l'endettement financier brut	-17 893	-17 206	-15 890
<b>Total</b>	<b>-17 893</b>	<b>-17 206</b>	<b>-15 890</b>

Il s'agit des intérêts courus de l'emprunt obligataire.

## 10. RESULTAT PAR ACTION

	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019
<b>Numérateur (en milliers d'euros)</b>			
Resultat net part du Groupe	77 736	75 357	62 353
<b>Dénominateur (en milliers d'actions)</b>			
Nombre moyen d'actions en circulation	66 969	61 767	60 394
Effet des instruments dilutifs			
- Plan d'action gratuites	0	0	0
- Plan d'option de souscription et d'achat d'actions	0	0	0
<b>Nombre moyen d'actions en circulation diluées</b>	<b>66 969</b>	<b>61 767</b>	<b>60 394</b>
<b>Résultat net part du groupe par action</b>	<b>1,16</b>	<b>1,22</b>	<b>1,03</b>
<b>Résultat net part du groupe par action dilué</b>	<b>1,16</b>	<b>1,22</b>	<b>1,03</b>

## 11. TRANSACTION AVEC LES PARTIES LIEES

La société mère est la Holding d'Infrastructures Gazières.

(en milliers d'euros)	Note	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Coût de l'endettement financier	9.	-17 893	-17 206	-15 890
Autres produits et charges financiers				
<b>TOTAL</b>		<b>-17 893</b>	<b>-17 206</b>	<b>-15 890</b>

(en milliers d'euros)	Note	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Clients et autres actifs	5.			
<b>Total actifs courants</b>				
<b>Total des actifs</b>				

(en milliers d'euros)	Note	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Emprunt obligataire	8.1	1 072 273	670 661	586 044
<b>Total Passifs non courants</b>		<b>1 072 273</b>	<b>670 661</b>	<b>586 044</b>
Emprunt obligataire, part à moins d'un an	8.1	9 101	8 613	7 588
Autres passifs courant	13.	4 177	100	100
<b>Total Passifs courants</b>		<b>13 279</b>	<b>8 713</b>	<b>7 688</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>1 085 552</b>	<b>679 374</b>	<b>593 732</b>

### 11.1. COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Le coût de l'endettement financier net correspond aux intérêts de l'emprunt obligataire souscrit par les actionnaires de la société.

### 11.2. EMPRUNT OBLIGATAIRE

Les obligations émises par la société ont été acquises par les actionnaires de la société ou leurs filiales pour leur montant total.

## 12. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

### 12.1. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS COMPTABILISES A LA JUSTE VALEUR

Les actifs comptabilisés à la juste valeur correspondent à la trésorerie et équivalents de trésorerie :

- Des valeurs mobilières de placement (SICAV monétaires) pour 5.246 milliers d'euros
- Un solde de compte bancaire pour 3.727 milliers d'euros.

Il n'y a pas de passif comptabilisé à la juste valeur.

## 12.2. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS COMPTABILISES AU COUT AMORTI

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs et passifs financiers de la société et leur juste valeur.

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021		31 décembre 2020		31 décembre 2019	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Emprunts obligataires	1 072 273	1 100 278	670 661	712 411	586 044	633 327
<b>Total Passifs non courants</b>	<b>1 072 273</b>	<b>1 100 278</b>	<b>670 661</b>	<b>712 411</b>	<b>586 044</b>	<b>633 327</b>
Emprunts obligataires, part à moins d'un an	9 101	9 101	8 613	8 613	7 588	7 588
Fournisseurs et autres créditeurs	465	465	244	244	124	124
Autres passifs courants	4 177	4 177	100	100	100	100
<b>Total Passifs courants</b>	<b>13 744</b>	<b>9 566</b>	<b>8 957</b>	<b>8 957</b>	<b>7 812</b>	<b>7 812</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>1 086 017</b>	<b>1 109 845</b>	<b>679 618</b>	<b>721 369</b>	<b>593 856</b>	<b>641 139</b>

La valeur comptable des créances et autres actifs, des dettes fournisseurs et des autres passifs est généralement égale à leur juste valeur du fait de la courte période qui sépare leur reconnaissance comptable et leur réalisation (dans le cas d'actifs) ou leur règlement (dans le cas de passifs).

## 13. SITUATION FISCALE

### 13.1. EFFET NET DES IMPOTS SUR LES RESULTATS

(en milliers d'euros)	Note	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Charges d'impôts courant				-100
Produits/charges d'impôts différés				
<b>Impôts sur les résultats</b>				<b>-100</b>

### 13.2. RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPOTS THEORIQUE ET LA CHARGE D'IMPOT COMPTABILISEE

(en milliers d'euros)	Note	31 décembre 2021	31 décembre 2020
<b>Taux d'impôt</b>		<b>26,5%</b>	<b>28%</b>
Resultat net		77 736	75 357
Annulation de la charge d'impôts			
Annulation de la quote-part dans les résultats nets des sociétés		-96 331	-92 932
Résultat avant impôts		-18 595	-17 575
<b>Impôt théorique</b>		<b>4 928</b>	<b>4 921</b>
Réintégration des frais financiers		-3 923	-3 976
Quote-part de frais et charges		-1 362	-1 095
Déduction des déficits reportables non activés			
Frais d'acquisition de titres		15	792
Autres		273	-496
Déficits activés		69	
Déficits non activés			-146
<b>Impôt comptabilisé</b>		<b>0</b>	<b>0</b>

### 13.3. ACTIFS D'IMPOTS DIFFERES NON RECONNUS AU BILAN

Les déficits reportables n'ont pas été activés en raison de l'absence de perspective de bénéfice fiscal. Le déficit restant à reporter était de 213 845 milliers d'euros au 31 décembre 2020 et de 213.584 milliers d'euros au 31 décembre 2021.

## 14. ENGAGEMENT HORS BILAN

Les titres GRTgaz font l'objet d'un nantissement de premier rang au profit des porteurs des emprunts obligataires pour un montant total en principal de 1.068.000.000 euros au titre des obligations émises majorées de tout montant en principal au titre des obligations supplémentaires qui pourraient être émises ainsi que tous les intérêts, intérêts de retard, frais, commissions et accessoires au titre des obligations.

## 15. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'émergence d'un conflit armé entre la Russie et l'Ukraine début 2022 a affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité lors de cet exercice.

Aucun autre événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture des comptes au 31 décembre 2021.

## 16. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés sur l'exercice pour la certification des comptes se répartit comme suit :

	<b>Certification des comptes</b>	<b>Autres services</b>	<b>TOTAL</b>
<b>PWC</b>	33 465	15 220	48 685
<b>MAZARS</b>	33 465	15 220	48 685
<b>TOTAL</b>	66 930	30 440	106 000